

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 33 (1943)

Heft: 1

Artikel: Deux sanctuaires valaisans : suppléant au baptême des enfants morts

Autor: Bertrand, J.-B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005809>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**FOLK-LORE
SUISSE**

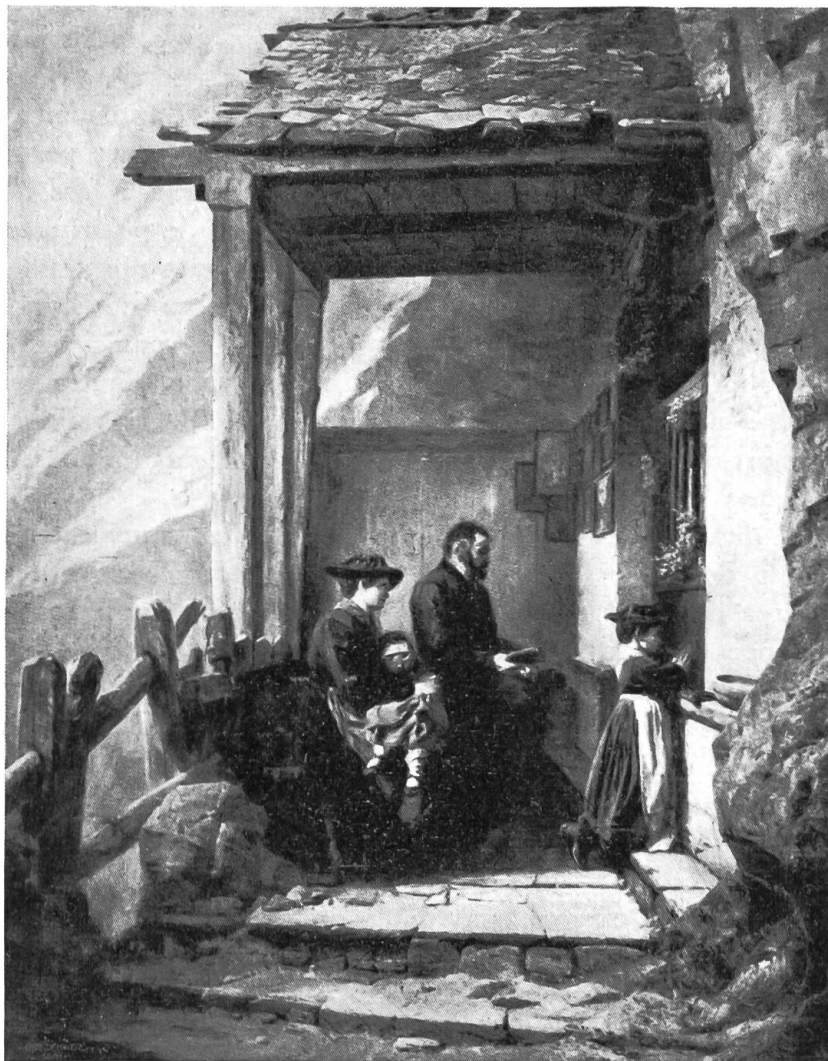
BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES TRADITIONS POPULAIRES

N° 1*

33^e Année

1943



Les Pèlerins de Savièse ou le Voeu à la Vierge.

Tableau du peintre Raphaël Ritz (1829-1892).

Deux sanctuaires valaisans

suppléant au baptême des enfants mort-nés.

Par J.-B. Bertrand, St-Maurice.

On sait l'importance que les chrétiens attachent au sacrement du baptême sans lequel ils ne seraient pas ce qu'ils sont. Non seulement l'admission à l'Eglise, mais surtout l'accès au paradis sont fermés à ceux qui ne l'ont pas reçu et qui après leur mort sont relégués dans les limbes. Cela explique la douleur, le désespoir des parents dont les enfants n'ont pas été rachetés du péché originel par l'eau lustrale et qui doivent renoncer à la perspective de les rejoindre dans l'autre monde. Les catholiques ont heureusement en la sainte Vierge une auxiliaire, une intermédiaire presque toute-puissante, à qui son divin fils ne peut rien refuser. La dévotion dont elle est l'objet et les sanctuaires qui lui sont consacrés témoignent de la confiance qu'ils placent en elle. Pourquoi ne rendrait-elle pas momentanément la vie à l'innocent mort sans avoir passé par les fonds baptismaux, afin qu'il trouve place parmi les élus? Cette faveur figure parmi les insignes autant qu'innombrables qu'elle dispense à ses fidèles et les chapelles, devenues peu à peu des buts de pèlerinage très fréquentés, possédaient ou possèdent encore cette réputation spéciale. Entre autres, la chapelle de Notre-Dame de Lorette à Porrentruy, où un prodige de ce genre, certifié par deux Pères jésuites, l'un professeur de théologie à Constance, l'autre recteur du collège de Porrentruy, se produisit en 1658. Dès lors, plusieurs mort-nés y furent apportés par des parents désolés, dans l'espoir que leurs supplications seraient exaucées.

La dignité chatouilleuse du Valais, qui est comparativement le diocèse de la Suisse, et peut-être du monde, le plus doté en sanctuaires dédiés à la Mère de Jésus, exigeait qu'il soutînt la concurrence du chef-lieu jurassien.

Aussi assistons-nous dès le XVIII^e siècle à l'édification ou à l'agrandissement de deux chapelles qui bénéficièrent bientôt de la renommée d'assurer le paradis à ceux que la fatalité en avait éliminés.

C'est d'abord celle à Chandolin sur Savièse de Notre-Dame des Corbelins, datant du XVII^e, restaurée autour de 1715, et dont les premiers ex-voto sont datés de 1666, 1687, 1696. Elle inspira une toile au peintre Raphaël Ritz, un vitrail au peintre E. Bieler et quelques pages à Maurice Zermatten dans son ouvrage: «Les chapelles valaisannes»¹⁾. Je laisse à mes lecteurs le plaisir

¹⁾ Maurice Zermatten, *Chapelles valaisannes* (Editions Attinger, 1941), livre où abondent des traits de piété populaire.



Chapelle de Hohenflue.

Lith. de Engelmann 1825 (coll. Bertrand).

de savourer eux-mêmes la relation de l'un ou l'autre de ces cas de résurrection momentanée. Sans doute notre distingué romancier y a-t-il mis un brin d'humour et de fantaisie, le baptisé allant jusqu'à asperger la sage-femme qui le portait d'un petit jet naturel, mais qu'importe, puisque le fait lui-même fut protocolé en son temps par le grave chroniqueur, Chanoine Carrupt, qui, il est vrai, qualifie l'historiette de pieuse légende. Dans sa monographie d'Ayent¹⁾, le P. capucin Sulpice Crettaz confirme «qu'au XVIII^e s. existait à Ayent et aux environs la coutume de porter les enfants morts sans baptême à la chapelle de Chandolin de Savièse, près de laquelle on les enterrait (Archives de l'Evêché). Voici, d'après la légende, l'origine de cet usage. Une mère éplorée avait vu mourir son enfant sans baptême. Dans sa douleur, elle le porta à la chapelle du village dédiée à la Nativité de Marie. Elle l'offrit à la divine mère, la priant de le ramener à la vie pour qu'il pût au moins recevoir le baptême. Or, pendant la messe, après l'Elévation, l'enfant ouvrit les yeux. On s'empressa de le baptiser, après quoi, il s'endormit pour toujours.»

Par contre, et cette omission nous surprend, le talentueux descripteur des chapelles préférées de notre peuple passe sous silence celle de Hohenflue, entre le Rhône et la route cantonale à mi-chemin de Naters et de Mörel, qui tire son nom *ad altas*

¹⁾ La contrée d'Ayent, St-Maurice 1933.

rupes de sa position au pied d'une paroi abrupte de rochers, actuellement balafnée par des aqueducs de ciment armé.

Fait curieux, le Père capucin Laurent Burgener, qui écrivit en 1864 deux volumes de grand intérêt sur les pèlerinages de la Suisse catholique¹⁾ et qui consacre quatre pages à ce sanctuaire, ne relève pas le privilège qui a pourtant le plus concouru à sa popularité; ce dont témoignent et ses dimensions et la décoration de ses autels et le nombre de ses ex-voto. Il cite le cas d'un enfant aveugle-né, apporté d'Italie, et les processions qui s'y font contre les intempéries. Mais dès sa reconstruction, vers 1732, par les frères Pierre, major, et Chrétien Walker, de Bitsch, et le capitaine de dizain Eugène de Sépibus de Mörel, reconstruction consécutive à un premier miracle²⁾, elle passa pour être particulièrement propice pour remédier au défaut de baptême chez les nouveau-nés.

J'ai eu dernièrement l'avantage de consulter les mémoires d'un Haut-Valaisan, le docteur Joseph Kämpfen de Brigue, qui, après avoir participé aux campagnes napoléoniennes d'Espagne et de Russie, se fixa définitivement à Paris où il mourut en 1854.

Quoique devenu sceptique et presque incroyant, c'est à un témoin d'une autorité indiscutable, auriculaire sinon oculaire, que j'emprunte la description précieuse, mais malheureusement très succincte, de la façon de procéder.

L'opinion était alors courante dans le Haut Valais que l'on pouvait obtenir de la Sainte Vierge la grâce de quelques instants de vie pour l'enfant mort sans baptême. Cette grâce était spécialement dévolue «de temps immémorial» (?) à la chapelle de Hohenflue, alors desservie par un ermite permanent, dont la cellule bâtie vers 1750 fut dévastée lors des invasions françaises de 1798 et 1799. Les pèlerins y accouraient même de l'Italie et y apportaient jusqu'à des petits cadavres déjà en état de décomposition.

La cérémonie consistait essentiellement en une messe en l'honneur de la Sainte Vierge. Le visage et la tête de l'enfant étaient découverts et l'on tenait l'eau prête pour l'aspersion rituelle. (La chapelle dépendant de la paroisse de Mörel, c'est très probablement son curé ou son vicaire qui officiait.)

C'est à l'*Elévation* qu'il convenait de fixer avec la plus grande attention les traits de l'enfant, car c'est l'instant précis

¹⁾ Die Wallfahrtsorte der katholischen Schweiz, Ingenbohl 1864. Par contre, F. G. Stebler cite le fait dans son volume sur Conches 1903. — ²⁾ Une statue en bois de la Vierge surnagea en cet endroit pendant plusieurs jours les flots tumultueux du Rhône sans être entraînée par eux, signe surnaturel qui fut interprété comme un désir céleste qu'un sanctuaire y fût érigé.

où le phénomène se produisait. Et effectivement, durant ces quelques secondes, on ne manquait presque jamais (pourquoi sourire de l'illusion de ces braves gens?) de constater sur le visage du bébé soit une légère teinte rose, soit quelque faible mouvement des yeux ou des lèvres. Le baptiseur saisissait cet instant au vol pour répandre l'eau bénite sur la tête de l'enfant et prononcer les paroles sacramentelles, car le néophyte reprenait immédiatement la rigidité et la pâleur cadavériques. On l'enterrait dans le petit cimetière qui joûtait l'église et qui, sauf erreur, a disparu depuis lors: je n'ai du moins pas vu de traces de tombes lors de mes derniers passages.

Les personnes (probablement parrain et marraine) qui s'étaient chargées de cette pieuse mission, déboursaient le prix d'un ex-voto (on en comptait une trentaine vers 1860) et se hâtaient d'aller annoncer la bonne nouvelle aux parents anxieux en ces termes: «Votre enfant a donné des signes. Il est maintenant au paradis.» Et la résignation, sinon la joie, réapparaissait dans la famille en deuil.

Mais cette coutume était à son déclin, quand le docteur Kämpfen vint pour la dernière fois en Valais en 1822.

Vendredi et vendredi-saint dans les proverbes et les croyances populaires de La Roche (Gruyère).

Par F.-X. Brodard, Estavayer.

On connaît le proverbe français souvent cité à La Roche - et ailleurs - sous cette forme: «Qui rit vendredi, dimanche pleurera». Quand j'étais enfant, on m'a dit, à La Roche, qu'il en était ainsi parce que le bon Dieu est mort sur la croix un vendredi.

Le vendredi garde en tout cas, dans la tradition populaire, un caractère spécial. Soit au point de vue météorologique, soit au point de vue de la préservation de toutes sortes de maux, il a une importance qui dépasse celle des autres jours de la semaine.

On a en effet remarqué que, souvent, le temps change le vendredi, surtout en mal, et on exprime cette constatation par le dicton:

Lə dəvindrò à mè mî krèvâ tyè dè rèchinbyâ.

Le vendredi aime mieux crever que de ressembler (aux autres jours).

Quant à la vertu préservatrice spéciale du vendredi, le dicton suivant l'indique: